



Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr

“
**MÊLONS-NOUS DE
CE QUI NOUS REGARDE !**
”

L'OBSERVATOIRE
DE LA DÉMOCRATIE
PERMANENTE

RAPPORT 2025 - 2026
Reconnaitre et valoriser
la participation citoyenne

Mission Démocratie Permanente
Février 2026

Comment mieux reconnaître et valoriser l'implication des personnes qui s'engagent pour faire vivre la démocratie locale à Bordeaux ?

C'est la question posée par le Maire aux membres de l'Observatoire, et à laquelle ces derniers ont répondu.

Les membres de l'Observatoire se sont réunis tous les mois afin d'étudier le sujet et d'élaborer des propositions pour améliorer la participation de toutes et tous à Bordeaux.

Au terme de cette année de travail, de rencontres et d'échanges, ce rapport présente les conclusions et les propositions des membres de l'Observatoire destinées aux élues, élus et aux services



Sommaire

Synthèse des propositions.....	5
Présentation de l'Observatoire et de ses membres.....	6
Les étapes de travail de l'Observatoire.....	8
S'approprier le sujet et se fixer un cadre de travail collectif	10
Les premières rencontres avec les acteurs du territoire.....	12
Le rapport des observations menées par les membres de l'Observatoire.....	15
La reconnaissance par la restitution, le suivi et l'impact.....	18
Reconnaître la participation citoyenne de proximité.....	20
Permettre de mieux articuler la vie professionnelle, personnelle et citoyenne.....	23
Les propositions.....	26
Informar, dialoguer, restituer : vers une participation citoyenne plus reconnue.....	27
La création des passeurs de citoyenneté	29
Créer un statut de citoyen participant pour reconnaître l'engagement.....	31

Synthèse des recommandations



Informar, dialoguer, restituer : le droit de suite comme reconnaissance de la participation citoyenne



Développer des passeurs de citoyenneté pour renforcer la participation citoyenne locale



Créer un statut de citoyen participant pour reconnaître l'engagement

Présentation de l'Observatoire

Lancé en mars 2024, **l'Observatoire de la Démocratie Permanente est une instance citoyenne indépendante dont l'objectif est de produire des retours critiques concernant la mise en œuvre et les objectifs du contrat démocratique.** Il assure une mission de veille et de suivi des engagements pris par la Ville.

Composé de 30 membres – citoyens et citoyennes, personnes engagées dans des associations, des collectifs ou membres d'instances permanentes de la Ville – l'Observatoire a pour mission d'étudier, pendant un an, un sujet de saisine confié par le maire de Bordeaux :

« Comment mieux reconnaître et valoriser l'implication des personnes qui s'engagent pour faire vivre la démocratie locale à Bordeaux ? »

Le travail mené par les membres porte sur les espaces de démocratie permanente portés par la ville de Bordeaux dans toutes ses formes, c'est-à-dire

- La mise en œuvre des projets et des dispositifs de démocratie permanente ;
- Les espaces de dialogue citoyen de la Ville de Bordeaux (instances permanentes et consultatives de la Ville) ;
- Les différentes formes de participation proposées dans les actions municipales ;
- Les exigences communes du contrat démocratique relatives à la mise en œuvre de la politique participative de la Ville ;
- Les conditions de participation des différents acteurs de la démocratie permanente.

L'Observatoire est composé de 30 membres bénévoles et volontaires, tirés au sort. La composition de l'Observatoire assure :

- La parité femmes - hommes ;
- La représentation de la jeunesse ;
- La représentation des non - diplômés ;
- La représentation des habitants de l'ensemble des quartiers de Bordeaux.

Les acteurs et actrices de l’Observatoire

Les membres de l’Observatoire en 2025-2026

AMRAM Fanny	DHONT Marguerite	LICATA Virginie
AYSSA Anaëlle	DUMONT Julia	MARCH Emmanuelle
AZZOUG Youri	DUPOUX Laurent	METAY Marie-Élisabeth
BACHI Nadji	ENARD Aimeric	MUSSET Colombe
BEAUDRON Nordine	FORT Antoinette	OSSELIN Evelyne
BERCHE Florian	FOUCHAUX Guillaume	PERRAULT Mathilde
BERNEDE Valérie	JANDOT Isabelle	ROBIN Jean-Sébastien
BOIS Vincent	JEANNEAU Stéphanie	SIRVEN Simon
CABROU Bernard	KASTI Dany	STRINGARO Margot
CATIN Jérémie	LAMBERT Alexandre	THILLIER Jean-Didier

Le pôle ressource

Les membres de l’Observatoire sont accompagnés par le pôle ressource. Il est composé de cinq universitaires locaux spécialisés dans la démocratie locale et la citoyenneté. Les chercheurs du pôle ressource s’impliquent ponctuellement dans l’Observatoire pour partager leur expertise aux membres et accompagner leurs réflexions. Il composé de :

Lilian Hosteins, doctorant en science politique au Centre Emile Durkheim, spécialisé en politique locale

Samuel Noguera, doctorant en science politique au Centre Emile Durkheim, spécialisé dans l’étude des cahiers de doléances des Gilets Jaunes en Gironde

Sandrine Rui, maîtresse de conférences à l’Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim spécialisée dans la concertation, la participation, et les mouvements sociaux

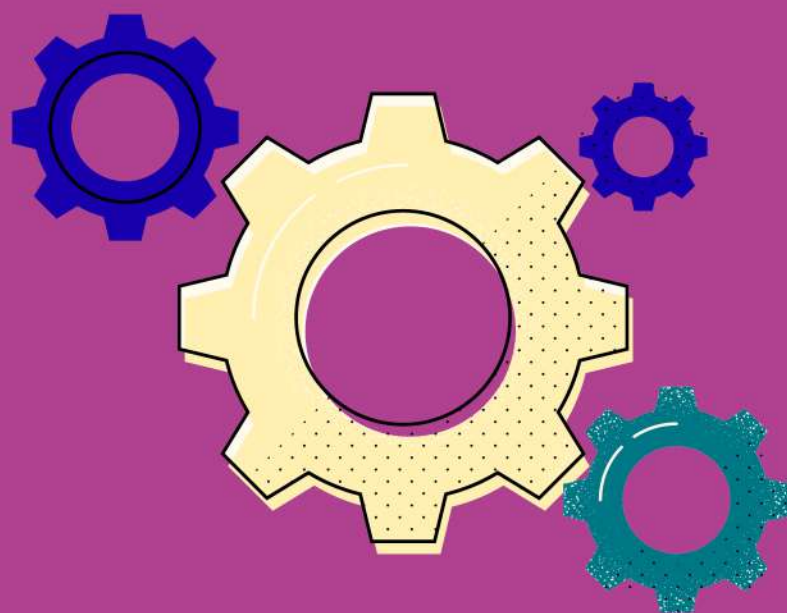
Vincent Tiberj, professeur des Universités à Science po Bordeaux, spécialisé sur l’étude du vote et de la jeunesse.

La Mission Démocratie Permanente

La Mission Démocratie Permanente anime les réunions de l’instance et assure le suivi des propositions des membres. Elle constitue l’interface entre les membres de l’Observatoire, les élus, les citoyens, les autres services de la Ville et les personnalités ressources.

En 2025, l’Observatoire a été piloté et animé par Isabelle Burssens, Pauline Legardien et Marine Luce.

Les étapes de travail de l'Observatoire



Mars 2025
Lancement



**Mars- juillet - Apprendre à
se connaître et découvrir
le sujet**

Septembre- Décembre
Enquêtes

Décembre-Février
**élaboration des
propositions**



Février
2026-
Restitution

S'approprier le sujet et se fixer un cadre de travail collectif

Zoom sur...

Le 22 mars 2025, la plénière de restitution et d'installation de l'Observatoire

Les membres de l'Observatoire se sont réunis le 22 mars 2025 pour la restitution des travaux menées par les membres en 2024-2025 et le lancement de la nouvelle promotion.

Un premier atelier d'intelligence collective a permis aux membres d'identifier quelles raisons incitaient les habitants à s'engager et quelles formes de valorisation de cet engagement seraient souhaitables :

Qu'est-ce que l'engagement vous apporte ou pourrait vous apporter ?

- Droit de participer / Donner sa parole
- Être porte-parole auprès de proches
- Se sentir utile pour le bien commun
- Satisfaction via son investissement
- Pouvoir agir sur son enviro. / Faire bouger les choses
- Agir à la source
- Donner du sens à sa vie
- Enrichissement perso
- Créer du lien social (morté) / Rencontre avec d'autres
- Se confronter à l'opposition / Débattre dans le respect à d'autres idées
- Apprendre (sur la démocratie mais pas que) + Être observateur
- Développer son esprit critique
- Sentiment d'espoir « d'optimisme »
- Sentiment d'humilité « d'humanité »
- Sentiment d'appartenance / communauté
- Alignement valeurs - actions

Ville de BORDEAUX

Quelle forme de valorisation et/ou de reconnaissance aimeriez-vous recevoir dans le cadre de vos engagements ?

- Rien
- Avoir des résultats concrets
- Dédommagement ? (temps passé, déplacements, dont l'enjeu des parents à adolants)
- Gratification autre (place match, concert, musée...)
- Valorisation professionnelle / sociale (CPF, certificat d'attestation)
- Être bien accueillis (y compris avec un café) / Convivialité
- Reco verbale + citer les idées venant des citoyens du maire / Valoriser leurs idées innovantes
- Aide à la com / Faire connaître les démarches
- Mise à dispo des travaux → Transparence
- Légitimité des citoyens en tant qu'acteurs

Ville de BORDEAUX

Les différents ateliers organisés dans la journée ont permis aux membres de définir leur mode de fonctionnement pour l'année, en cohérence avec leurs attentes. Lors d'une table ronde, les membres ont pu échanger avec deux expertes sur les différents enjeux relatifs à la reconnaissance et la valorisation de la participation citoyenne.

Table ronde : Regards croisés sur les enjeux de reconnaissance et de valorisation de la participation citoyenne



Sandrine Rui,
Maitresse de conférences à l'Université de Bordeaux

Pour Sandrine Rui, la reconnaissance de la participation citoyenne ne se limite pas à une récompense ou à une compensation matérielle.

Elle commence dès l'entrée dans le dispositif participatif, par la reconnaissance de la légitimité des citoyens à participer : reconnaissance de leurs compétences, de leurs savoirs d'usage et de leur capacité à produire des propositions utiles à l'action publique.

La valorisation se joue ensuite dans le temps, notamment après la participation, à travers la prise en compte réelle de la parole citoyenne. Cela passe a minima par une information claire sur ce qui a été retenu ou non, et par des retours argumentés : c'est l'enjeu de la redevabilité. Lorsque les propositions ne peuvent pas être mises en œuvre, il est essentiel d'en expliquer les raisons pour éviter le sentiment d'inutilité ou de frustration.

Sandrine Rui insiste aussi sur l'importance d'une reconnaissance visible et symbolique de l'engagement citoyen : mentionner l'origine citoyenne de certaines initiatives, rendre identifiable la contribution des participants, ou encore envisager des formes de certification de l'engagement permettant de valoriser les compétences acquises.



Léa Galloy, Cheffe de projet à l'Institut Alinsky

Du côté de l'Institut Alinsky, la reconnaissance est abordée de manière très concrète, à partir des pratiques de terrain.

Elle peut passer par la création de statuts, d'indemnités ou de formes de soutien matériel, comme cela a été expérimenté dans certains collectifs citoyens ou syndicats de locataires. Loin de dénaturer l'engagement, ces formes de reconnaissance permettent de le rendre plus soutenable dans le temps, notamment pour des personnes aux ressources limitées.

La valorisation passe également par la possibilité de voir des résultats concrets et d'évaluer l'impact de son engagement. Elle inclut aussi l'accès à des formations, qui permettent aux citoyens de développer des compétences et de renforcer leur pouvoir d'agir. Enfin, Léa Galloy souligne l'importance de reconnaître toutes les formes de participation citoyenne de manière équivalente, sans hiérarchie entre dispositifs.

Les premières rencontres avec les acteurs et actrices du territoire (février- juillet)

A l'issue de la plénière, les membres de l'Observatoire se sont engagés dans une démarche d'écoute, d'enquête et de réflexion collective autour du sujet de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement.

Les premiers mois de travail ont été consacrés à rencontrer une diversité d'acteurs – habitants, agents de la Ville, experts extérieurs – afin de cerner toutes les facettes de cette problématique.

29 mai – Retour d'expériences d'habitants s'étant engagés auprès de la Ville de Bordeaux

Pour cette première rencontre, les membres ont échangé avec des habitants ayant participé à deux dispositifs participatifs mis en œuvre par la mission Démocratie Permanente : **l'Atelier des initiatives et la Convention citoyenne pour le climat.**

Ces échanges ont permis de mettre en lumière plusieurs formes de reconnaissance déjà à l'œuvre : être soutenu pour concrétiser une idée, voir ses propositions reprises dans les documents de la Ville, être recontacté pour d'autres démarches... Mais aussi certaines attentes fortes de la part des participants : un besoin de clarté sur le suivi des engagements, de visibilité pour les personnes impliquées, et parfois de reconnaissance plus concrète, notamment en temps ou en moyens.

12 juin – Visite du Centre social Bordeaux Nord

Au Centre social Bordeaux Nord, la participation est une culture du quotidien. Ici, l'initiative des habitants est encouragée à tous les niveaux : jeunes comme retraités s'y impliquent dans des projets concrets, avec un souci constant de créer du lien et de favoriser l'autonomie.

Les bénévoles parlent du centre comme d'une famille, un lieu où l'on « donne et reçoit », où l'on apprend à prendre des responsabilités sans rien attendre en retour.

Pas de médailles ni de cérémonies, mais une reconnaissance informelle, humaine, chaleureuse, qui repose sur l'estime mutuelle et l'action collective. L'exemple le plus marquant ?

L'engagement du centre dans la sécurité sociale alimentaire, porté par les jeunes du quartier.



Visite du Centre Social Bordeaux Nord - 12 juin 2025

Crédit photo : Pauline Legardien.

18 juin – Retour d'expérience sur les Lieux culturels de proximité

Les membres de l'Observatoire ont rencontré **Laurianne Kohlbecker**, Responsable du centre Proximité à la DGAC pour découvrir comment les habitants avaient été associés à l'ouverture des **Lieux Culturels de proximité**. L'intervenante a présenté la stratégie de concertation et d'association des habitants en amont de la création de ces lieux, afin d'adapter la future offre culturelle à leurs besoins.

Dans ce cas précis, la reconnaissance de la participation citoyenne passe par l'écoute en amont : des ateliers ont permis de faire émerger les besoins et envies de chaque quartier. Elle passe également par la prise en compte des besoins des habitants pour définir l'offre culturelle du lieu.

Une méthode saluée par les membres, mais aussi interrogée : qui participe vraiment ? Jusqu'où les idées des habitants sont-elles reprises ? Et que reste-t-il du lien une fois les lieux ouverts ?

8 juillet – Cap sur Bruxelles : retour d'expérience des Commissions délibératives

Enfin, les membres ont échangé avec **Stéphane Vansantvoet**, chargé de la mise en œuvre des commissions délibératives du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ce dispositif associe 45 citoyennes et citoyens tirés au sort et 15 parlementaires pour débattre de sujets d'intérêt public. Tout est pensé pour permettre une vraie participation : défraiement, accès facilité aux informations, présence de facilitateurs, prise en compte de la diversité...

Mais pour Stéphane, **le plus important reste le suivi politique des recommandations** : que les propositions soient réellement étudiées, et que les citoyens soient associés à la suite. Cette reconnaissance par les actes est, selon lui, celle qui compte le plus.

Autre élément clé : le dialogue entre citoyens et élus, qui évolue au fil des rencontres. Si les parlementaires étaient, au départ, réservés, beaucoup ont fini par s'impliquer, renforçant ainsi le sentiment, pour les citoyens, d'être écoutés et légitimes.

A l'issue de ces rencontres, les membres ont identifié des formes de reconnaissance multiples :

- Le soutien matériel (comme un défraiement ou une attestation),
- La reconnaissance politique (quand une proposition est suivie d'effet),
- La valorisation symbolique (mettre en lumière un engagement),
- La reconnaissance humaine et sociale, souvent jugée la plus précieuse.

L'ensemble des formes de reconnaissance identifiées par les membres ont été synthétisées dans un tableau présenté page 13.

Les formes de reconnaissances et de valorisation de la participation citoyenne identifiées par les membres

Par la prise en compte et les effets concrets de la participation
• Intégration des propositions dans des projets urbains ou politiques publiques. • Réunions de suivi et transparence sur les avancées/blocages. • Projets citoyens concrets et visibles (ex. sécurité sociale alimentaire au Centre Social). • Retour aux participants sur l'utilisation de leurs avis.
Symbolique et politique
• Publication officielle des avis sur site web, fascicules, Bordeaux Mag. • Attribution des projets/politiques aux habitants auteurs des idées. Ex : Mention nominative des participants. • Restitution des travaux en présentiel devant élus, conseil municipal, associations. • Présence dans des lieux institutionnels (Hôtel de Ville, Parlement). • Dialogue facilité avec les élus et les services.
Humaine et sociale
• Sentiment d'appartenance fort (ex : bénévoles parlant du centre social comme d'une « famille »). • Création de lien de confiance (« donner et recevoir »). • Valorisation informelle par les pairs et la structure. • Rencontres enrichissantes et diversité des points de vue. • Accompagnement et facilitation permettant à chacun de s'exprimer et de se sentir légitime.
Professionnelle et administrative
• Diplôme/certificat d'engagement (ex. MakeSense sur LinkedIn). • Valorisation dans un parcours pro (VAE). • Attestation de participation utilisable pour justifier une absence professionnelle. • Reconnaissance du temps consacré, réflexion sur rémunération/dédommagement des citoyens
Matérielle et logistique
• Qualité de l'organisation, lieux adaptés, repas fournis. • Cadeaux symboliques (places de foot/rugby), tote bags etc. • Défraiement comme levier d'inclusion pour personnes en situation de précarité (Comparaison avec la rémunération des élus.).
Suivi des propositions
• Sollicitation ultérieure en tant qu'« experts citoyens ». • Communication régulière et mise à disposition de ressources/matériels pour maintenir la mobilisation. • Effet d'entraînement : voir l'impact du travail accompli incite à continuer.

Le rapport des observations menées par les membres de l'Observatoire



La création des sous groupes thématiques

Après plusieurs mois de rencontres ayant permis de dresser une liste des différentes formes de reconnaissance et de valorisation de l'engagement, une nouvelle étape de travail a débuté en septembre.

Lors d'une matinée d'ateliers à la maison écocitoyenne, les membres ont réfléchi aux thématiques et aux projets qu'ils aimeraient traiter en particulier. Pour cela, ils ont mis en commun l'ensemble de leurs idées et débattu afin de dégager trois grandes thématiques principales. Les membres se sont ensuite répartis par sous-groupe sur les thématiques de leur choix afin de lancer la phase d'enquêtes.

Voici les 3 groupes qui se sont constitués :

Groupe 1 : La reconnaissance par la restitution, le suivi et l'impact (sur les individus, les politiques publiques)

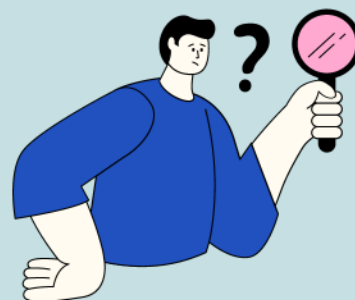
Considérant que la reconnaissance de la participation citoyenne passe par la prise en compte et les suites données à la parole des habitants, le groupe s'intéresse à la manière dont les avis et propositions citoyennes exprimés sont suivis d'effets à Bordeaux.

Le groupe s'est donné pour objectif d'observer comment les propositions citoyennes étaient prises en compte (ou pas) dans les politiques publiques. Il souhaite comprendre ce qui freine ou facilite la prise en compte de ces propositions par les élus et les services.

Pour cela, le groupe souhaite auditionner des élus, des services, des citoyens (par exemple des membres de la convention citoyenne). Il souhaite aussi observer comment les propositions des habitants sont prises en compte à l'échelle d'un projet urbain.

Groupe 2 : Retour d'expérience, terrain, médiation (reconnaître la participation de proximité)

Pour reconnaître la participation citoyenne, le groupe s'intéresse à la manière dont le dialogue citoyen à l'échelle des quartiers s'organise ainsi qu'à la façon dont il pourrait être renforcé afin de valoriser la participation citoyenne à cette échelle. Une idée que le groupe souhaite explorer est celle d'un médiateur qui pourrait animer et transmettre la dynamique de démocratie participative. Pour cela, le groupe souhaite observer des événements publics et associer d'autres habitants à sa démarche.



Groupe 3 : Articulation vie professionnelle, vie citoyenne et vie personnelle

Afin de mieux reconnaître la participation citoyenne, le groupe 3 s'est donné pour objectif d'explorer la manière dont la Ville de Bordeaux pourrait faciliter la participation citoyenne et valoriser les compétences acquises dans l'engagement.

Pour cela le groupe s'interroge sur les modalités concrètes de facilitation de la participation (défraiement, attestations professionnelles, cadeaux symboliques, CPF) et de certification des compétences (badges, attestations, re-sollicitations des citoyens dans la durée).

Le groupe cherche à comprendre ce qui freine cette reconnaissance (freins juridiques, financiers, etc.) et ce qui pourrait permettre sa mise en œuvre. Pour cela, il compte explorer d'autres dispositifs (assemblée citoyenne de Bruxelles, Jury d'assises, initiatives citoyennes) et rencontrer les acteurs qui font bouger les lignes sur ce sujet.



Temps de travail à la maison éco-citoyenne – 13 septembre 2025.

Credits photo : Pauline Legardien

Groupe 1 : La reconnaissance par la restitution, le suivi et l'impact - Restitution

Les membres du groupe



Aimeric Enard



Isabelle Jandot



Simon Sirven

Présentation du groupe et de ses objectifs

Nous sommes le groupe 1 et avons souhaité travailler sur la reconnaissance par la restitution, le suivi et l'impact des concertations.

Considérant que la reconnaissance de la participation citoyenne passe par la prise en compte et les suites données à la parole des habitants, nous nous sommes intéressés à la manière dont les avis et propositions citoyennes exprimés sont suivis d'effets à Bordeaux.

Nous nous sommes donnés pour objectif d'observer comment les propositions citoyennes étaient prises en compte (ou pas) dans les politiques publiques. Nous avons souhaité comprendre ce qui freine ou facilite la prise en compte de ces propositions par les élus et les services.

L'enquête réalisée par le groupe

Nous avons identifié plusieurs dispositifs de participation citoyenne et avons rencontré différents acteurs et actrices du territoire :

Le projet de mise à sens unique de la rue de Pessac :

Nous sommes allés au Conseil de quartier Nansouty/St Genès du 14 octobre 2025 pour rencontrer des habitants et des élus. Il y a eu de la concertation mais l'information n'arrive pas toujours aux cibles concernées. Il faut aussi tenir compte des invariants techniques ne permettant pas de partir d'une feuille blanche. Le suivi des travaux et la communication auprès des riverains restent un sujet.

La concertation sur le projet du Jardin Galin

Nous avons rencontré Bertille Libault, Chargée de mission à la Mission Démocratie Permanente à la Ville de Bordeaux, Aymeric Besse, expert paysager à Bordeaux Métropole et les étudiants de Sciencepo Bordeaux qui ont expérimenté ce projet comme terrain d'étude. Les acteurs associatifs, les commerçants, les délégués de classe du collège et les habitants ont été concertés. Les invariants techniques ont été présentés dès le départ permettant d'éviter les propositions infaisables techniquement. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu adressé aux participants. Les services travaillent à présent, à la réalisation de scénarii en fonction des différentes idées émises.

La Convention citoyenne

Sur la convention citoyenne issue du grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique, nous avons rencontré Elora Gendre et Maëlle Despouys, Chargées de mission à la Mission Démocratie Permanente. D'importants moyens ont ainsi été déployés pour récolter des idées sur le thème de l'urgence climatique. Un panel a ensuite été créé et quatre sessions de travail ont été organisées pour aboutir à des recommandations, regroupées au sein d'un avis citoyen. Les conventionnés soulignent le sérieux de la démarche avec notamment l'accès à des intervenants de qualité. L'avis citoyen a été remis en février 2024, en présence des élus et des médias. Ce dernier a aussi fait l'objet d'une présentation en conseil municipal. A la demande des élus, la démarche a été entièrement suivie par deux membres de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui ont été garants de la méthodologie. Un an après la remise de l'avis citoyen, un comité de suivi se réunit régulièrement et un tableau de suivi des recommandations a été créé.

Les conclusions

Globalement, nous avons appris le fonctionnement d'un projet de sa genèse à son aboutissement.

Pour nous, les éléments qui favorisent la prise en compte de la parole citoyenne sont : la pédagogie, la transparence : niveau de participation, objet et objectif(s) du projet, la démarche active et d'aller vers sur différents formats. A l'inverse, sa prise en compte peut être limitée par : un discours trop technique, des élus qui n'acceptent pas la contradiction, le manque de considération dans les échanges, le non « mea culpa » des décideurs, la durée de vie du projet.

Concernant la prise en compte de la parole citoyenne à la Ville de Bordeaux, nous notons un décalage entre le ressenti d'un citoyen lambda par rapport aux moyens mis en œuvre.

Groupe 2 : Reconnaître la participation citoyenne de proximité - Restitution

Les membres du groupe



Bernard
Cabrou



Jérémie
Catin



Evelyne
Osselin



Stéphanie
Jeanneau



Margot
Stringaro

Présentation du groupe et de ses objectifs

Afin de reconnaître et de valoriser pleinement la participation citoyenne, notre groupe s'intéresse aux modalités d'organisation du dialogue citoyen à l'échelle des quartiers. Il analyse les formes existantes de concertation, les acteurs impliqués ainsi que les outils mobilisés, tout en identifiant les freins et les leviers à l'engagement des habitants. Cette réflexion vise également à explorer les pistes d'amélioration et de renforcement de ce dialogue de proximité, afin de favoriser une participation plus inclusive, durable et représentative des dynamiques locales.

Nous nous sommes réunis en sous-groupe dès le 13 octobre 2025 pour structurer nos recherches par rapport à nos objectifs, à savoir le retour d'expérience sur le terrain et la participation de proximité. Au départ, nos réflexions étaient dispersées puis elles se sont affinées à travers des échanges riches et variés pour finalement se concentrer sur des « relais quartier », des ambassadeurs de la participation citoyenne.

Une piste de réflexion a également porté sur la figure d'un « médiateur », dont le rôle serait d'animer, de diffuser et de renforcer la dynamique de démocratie participative au sein du territoire. Ce médiateur aurait vocation à faciliter les échanges entre les habitants, les institutions et les acteurs locaux, tout en assurant la transmission des valeurs et des pratiques de la participation citoyenne.

Dans cette perspective, le groupe a souhaité participer à des événements publics et d'aller à la rencontre des acteurs engagés dans cette dynamique, afin de mieux comprendre les dispositifs existants, de s'inspirer des expériences menées et d'identifier les leviers permettant de renforcer et de structurer cette démarche participative.

L'enquête réalisée par le groupe

Nous avons rencontré plusieurs interlocuteurs et interlocutrices, l'idée était de varier les expertises et les points de vue, en échangeant avec des acteurs aux profils et aux rôles divers, pour nourrir la réflexion collective et enrichir la démarche du groupe.

Rencontre avec les chargés d'animation territoriale.

Nous avons échangé avec l'une des huit chargés d'animation territoriale dont la mission est de créer davantage de lien avec les habitants dans chacun des huit quartiers. Ils et elles accompagnent et encouragent les initiatives des habitants et réalisent un diagnostic de quartier pour rendre lisible les dispositifs de soutien et communiquer sur les politiques publiques de la ville.

Rencontre avec le médiateur municipal de la ville de Bordeaux, Patrick Jacquemart.

Nous avons rencontré le médiateur qui a pour mission de trouver des solutions aux problématiques des usagers par rapport à l'administration et vice versa. En complément des médiateurs en mairies de quartier, il propose une réflexion plus poussée pour comprendre les rouages administratifs et rediriger les citoyens vers les bons interlocuteurs. Tout cela en restant impartial et confidentiel. Il intervient à la demande et lors de permanences et d'évènements démocratiques (conseils de quartier).

Rencontre avec François Durquety - Le dispositif des passeurs d'arbres

Une initiative particulièrement inspirante qui nous a été présentée fut celle des passeurs d'arbres, initiée par la direction 1 Million d'Arbres de Bordeaux Métropole. François Durquety, directeur de la Mission, nous a expliqué que 72 passeurs d'arbres sur toute la métropole bordelaise s'étaient engagés sur 2 ans (décembre 2025-2027) à raison d'au moins 2 passeurs par villes de la métropole et par quartiers de Bordeaux, formés par l'INRAE pour :

- Sensibiliser les habitants et acteurs locaux (information fiable sur les bénéfices de la végétalisation et les dispositifs existants y afférant),
- Faire le relais entre les habitants et les services en partageant des avis légitimes mais non décisionnaires,
- Agir en proximité via des actions concrètes (événements, échanges, animations, etc.).

Rencontre avec Fabrice Escorne, directeur du centre social Bordeaux Nord (CSBN)

Cette rencontre nous a permis de connaître les différentes missions du centre social notamment l'accueil des publics jeunes et des familles mais également l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et l'accès à une alimentation de qualité. La reconnaissance des bénévoles se fait au travers de la confiance des personnes qu'ils accompagnent.

Participation à une commission de l'Atelier des Initiatives Citoyennes

Il s'agit d'un dispositif de la ville de Bordeaux qui soutient et facilite les actions d'intérêt général portées par des citoyens qui habitent, travaillent ou étudient à Bordeaux, autour du bien vivre ensemble et du lien social. L'initiative est alors présentée en commission constituée d'habitants pour valider ces critères, recevoir l'aide sollicitée et réaliser le projet. Une membre du groupe a pu assister à une commission.

Les conclusions

Une étape déterminante a été franchie avec l'adoption du terme de « passeurs et passeuses de citoyenneté » et la définition progressive du périmètre de leurs rôles. Ce concept prendrait la forme d'un collectif de bénévoles, à la fois formés, autonomes et indépendants, ayant vocation à intervenir directement au cœur des quartiers. Leur mission consisterait à aller à la rencontre des habitants afin de renforcer la visibilité des initiatives citoyennes existantes et d'accompagner celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la vie locale, à l'échelle de leur quartier.

Ces passeurs de citoyenneté, identifiés comme des personnes ressources, dynamiques et fortement impliquées, seraient animés par la volonté de se former et de former des groupes de citoyens (accueil, débat, prise de parole publique...) en continu pour favoriser la création de lien social. Leur action reposerait notamment sur le développement de partenariats multiples, permettant de leur libérer du temps solidaire, de mutualiser leurs compétences et d'assurer un cadre de formation de qualité, garantissant ainsi la pérennité et l'impact de leur engagement.

Groupe 3 : Permettre de mieux articuler la vie professionnelle, personnelle et citoyenne - Restitution

Les membres du groupe



Julia
Dumont



Guillaume
Fouchaux



Virginie
Licata



Emmanuelle
March



Dany
Kasti

Présentation du groupe et de ses objectifs

L'objectif de notre sous-groupe était d'explorer les différents leviers dont pouvaient disposer les collectivités afin de faciliter l'engagement citoyen. Notre réflexion était la suivante : la reconnaissance de la participation citoyenne passe par la mise en œuvre de mesures concrètes (matérielles et symboliques) permettant de reconnaître l'engagement des citoyens et de faciliter leur engagement (en leur faisant disposer de davantage de temps, de compenser leur perte de revenu ou en attestant des compétences acquises par l'engagement). Pour cela, nous avons rencontré différents experts et professionnels s'étant penché sur ces questions.

L'enquête réalisée par le groupe

Indemniser la participation citoyenne : quels enjeux et quels effets ? Echange avec les agents de la Ville et la Métropole de Rennes

Nous avons rencontré les agents de la Ville de Rennes afin d'échanger sur la mise en place de l'indemnisation des participants aux dispositifs de participation citoyenne. En s'inspirant à la fois des « cellules de planification » berlinoises et du modèle des jurys d'assises, la Ville a voté une délibération proposant une indemnisation horaire des participants à hauteur de 12,57 euros. L'indemnisation a été expérimentée lors de la mise en place d'un jury citoyen portant sur la suppression du parking au-dessus de la Vilaine.

Selon les agents, l'indemnisation a eu un impact sur la mobilisation des habitants, notamment ceux qui sont habituellement absents des dispositifs de la Ville. Mentionnée dès le courrier de tirage au sort, elle a permis de toucher des publics qui, sans cela, se seraient probablement tenus à l'écart.

Toutefois, si elle facilite l'accès à la participation, elle doit être comprise avant tout comme une reconnaissance symbolique et statutaire. Les agents ont attiré l'attention sur certaines limites, notamment le caractère déclarable de ces indemnités et les effets potentiellement négatifs pour des participants percevant des allocations spécifiques, ce qui a conduit à explorer des formes alternatives de valorisation (pass culture par exemple).

Le statut citoyen, une avancée majeure pour inciter les collectivités à encadrer la reconnaissance de la participation citoyenne - Rencontre avec Nils Ferrand

Nous avons pu échanger avec Nils Ferrand, chercheur à l'INRAE de Montpellier, ayant récemment travaillé sur les contours du statut citoyen. Selon lui, la création d'un statut de citoyen – parmi d'autres facteurs tels que le sentiment d'être concerné, celui d'être légitime, la conviction que la participation a un sens, l'envie de contribuer – encouragerait la participation citoyenne.

Les travaux sur le statut citoyen menés par le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et la Délégation interministérielle de transformation publique (DITP) identifient plusieurs chantiers permettant de dessiner les contours d'un statut citoyen :

- L'indemnisation des participants,
- La mise en œuvre d'un congé citoyen,
- La mise en œuvre d'un dispositif de reconnaissance des compétences acquises grâce à la participation.

Pour Nils Ferrand, le statut du citoyen participant peut être encadré selon une dimension : réglementaire, reconnaître ce statut par la loi ; contractuelle, un statut encadré par une charte posant un cadre moral qui précise les engagements de l'organisateur et les modalités de traitement des résultats ; normative, liée à l'autorisation sociale, c'est-à-dire la reconnaissance informelle du rôle des participants.

Des exemples internationaux inspirants

En parallèle du Forum Mondial de l'ESS, une membre de notre groupe s'est entretenue avec des délégations étrangères sur le sujet de la reconnaissance et de la valorisation de la participation citoyenne. Au Maroc, le volontariat est profondément ancré dans la société marocaine mais reste majoritairement informel et parfois fragilisé par des usages opportunistes. A Longueuil, au Québec, la participation citoyenne est reconnue à travers des dispositifs locaux comme l'Office de participation publique et des consultations, qui permettent d'intégrer la parole citoyenne à la décision publique.

Les leviers dont dispose la Ville de Bordeaux pour mettre en place un statut citoyen

Afin de pouvoir construire des propositions réalisables par la Ville de Bordeaux, nous avons souhaité nous entretenir avec Elise Mouchet, de la direction juridique de la DGPRP. Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre les freins et leviers juridiques des collectivités qui souhaitent mettre en œuvre le statut citoyen. Nous avons pu évoquer le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Poitiers en mars 2025 portant sur l'indemnisation de la participation citoyenne.

Il apporte une réponse positive à une question longtemps restée incertaine : l'indemnisation des citoyens s'impliquant à une instance participative de la collectivité. Ce jugement a été confirmé par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux en novembre 2025. En revanche nous avons abordé les points de vigilance sur la mise en œuvre de l'indemnisation : on ne peut pas se servir du statut de collaborateur occasionnel du service public pour indemniser un citoyen bénévole.

Les conclusions

Les échanges avec les acteurs rencontrés nous ont appris que la reconnaissance de la participation citoyenne doit s'inscrire dans un ensemble cohérent de mesures permettant d'articuler des formes de reconnaissance symboliques, matérielles et statutaires.

L'indemnisation apparaît comme un levier pertinent pour élargir les profils des participants et favoriser une participation plus inclusive, à condition d'être pensée avec prudence notamment pour les bénéficiaires pour qui cette indemnisation pourrait retirer certains droits à des prestations.

Nous pensons que les réflexions en cours concernant le statut de citoyen participant ouvrent des perspectives intéressantes, en proposant un cadre intégrant indemnisation, congé citoyen et reconnaissance des compétences acquises.

Les propositions de l'Observatoire





Informier, dialoguer, restituer : vers une participation citoyenne plus reconnue

Les enjeux

En menant un travail d'observation et d'analyse sur les travaux de rénovation de la rue de Pessac, le projet du jardin Galin et les travaux et le suivi de la convention citoyenne, des bonnes ou nouvelles pratiques émergent pour mieux prendre en compte l'avis citoyen et ainsi valoriser sa participation.

Les propositions

Adapter les présentations aux habitants et les rendre plus accessibles

Dans les réunions publiques nous préconisons de limiter les temps d'information trop techniques au profit des temps d'échanges. Les agents techniques qui présentent pourraient mieux adapter leur vocabulaire et faire preuve de plus de pédagogie.

Mieux informer les habitants

La communication aux habitants est un sujet complexe, il existe de nombreux formats (newsletter par mail, réseaux sociaux, site internet, magazine de la mairie, flyer, affichage...) parfois en quantité proche de la saturation car les habitants reçoivent déjà beaucoup d'informations au quotidien. Aussi nous préconisons une systématisation ou une augmentation de l'« aller vers » en faisant du porte à porte en phase de concertation.

Systématiser le droit de suite

En s'inspirant du suivi des propositions de l'Observatoire et de la convention citoyenne, nous proposons de systématiser le principe du droit de suite dans l'ensemble des consultations organisées par la Ville. Ce droit de suite, s'entend comme un processus par lequel les habitants et participants ont le droit d'être tenus informés de l'état de l'avancement de la concertation, des suites données et des propositions.

Ce droit de suite pourra recouvrir plusieurs dimensions :



Fixer, en amont de la concertation, un cadre clair et des échéances fixes : faire en sorte que les participants soient informés, en toute transparence, et ce, dès le début de la consultation, de son objet et des suites qui y seront données.



Informar la population sur les échéances de la participation, en installant un panneau d'information sur la concertation et le projet dans l'espace public. De la même façon qu'il existe des panneaux d'affichage sur les chantiers en cours, on peut imaginer des panneaux "concertations en cours".



Revenir régulièrement vers les participants d'une concertation afin de les informer des suites données à la concertation, même lors des phases d'étude de faisabilité. Pour cela les participants pourraient être recontactés par mail pour être informés de l'étape en cours (traitement, retour aux habitants...). Les pages web « projet » peuvent être systématisées et pas uniquement en phase de concertation.

Informar les participants des suites données à la consultation et en donner les raisons.



Valoriser et restituer le résultat de la concertation auprès de la population bordelaise sur les panneaux d'information du projet. Utiliser les panneaux d'affichages signalant les travaux et le calendrier des travaux pour communiquer sur les conclusions de la concertation



Développer des passeurs de citoyenneté pour renforcer la participation citoyenne locale

Les enjeux

En s'inspirant du modèle des passeurs d'arbres, les membres de l'Observatoire proposent à la Ville de Bordeaux de lancer les "passeurs de citoyenneté".

Ces bénévoles engagés pour la Ville, auraient pour mission d'aller à la rencontre des habitants pour faire le lien entre habitants, acteurs collectifs et Mission Démocratie Permanente. Les passeurs de citoyenneté s'engageraient à respecter un principe de neutralité et seraient indépendants.

Conçu comme une expérimentation, l'initiative pourra être testée d'abord à l'échelle de la ville puis déployée à l'échelle des quartiers.

Les propositions

Les missions des passeurs de citoyenneté

Les passeurs de citoyenneté rempliraient plusieurs missions :



Informier et former les habitants sur des enjeux de participation, citoyenne et de participation à la vie locale



Faire du lien et coordonner



Aider au développement d'initiatives (budget participatif, interpellations citoyennes, atelier des initiatives)

L'organisation des passeurs de citoyenneté

Les passeurs formeraient un collectif animé par un coordinateur ou une coordinatrice par alternance (en fonction du projet, de l'appétence, pas de conflit d'intérêt, etc.). Leur engagement doit être pérennisé dans le temps.

De quels moyens disposeraient les passeurs pour agir ?

Des formations universitaires et en interne,

La mise à disposition de locaux type hôtel de ville et mairies de quartier,

La mise en place d'heures « solidaires » et de VAE dans les entreprises où les passeurs travaillent.

Les étapes permettant de créer les passeurs

- 1** Accord de la mairie pour le conventionnement avec des organismes de formation publics et privés
- 2** Repérer un vivier de personnes motrices (membres de l'Observatoire par exemple). Repérer les citoyens qui souhaitent être formés à la culture démocratique de la ville
- 3** Recruter les passeurs de citoyenneté et lancer l'expérimentation



Créer un statut de citoyen participant pour reconnaître l'engagement

Les enjeux

Cette proposition invite la Ville de Bordeaux à concevoir puis expérimenter un statut de citoyen participant, applicable à certains dispositifs de participation citoyenne et mobilisable au cas par cas, en fonction de la nature, de la durée et du niveau d'implication attendu. La création de ce statut permettrait une meilleure articulation entre vie professionnelle, personnelle et citoyenne.

Le statut de citoyen participant fait référence à « *un statut juridique permettant aux citoyennes l'exercice effectif d'un droit à la participation. Le statut en question est une discussion clé sur l'infrastructure nécessaire à une participation citoyenne de qualité et à l'échelle des enjeux de la démocratie moderne* » (Dicopart, 2026).

Le statut de citoyen participant pourrait s'appliquer aux citoyens qui s'impliquent dans des dispositifs de la Ville (conventions citoyennes, conseils citoyens, jurys citoyens, groupes de travail thématiques, comités de suivi, etc.), contribuent à améliorer les politiques publiques et s'engagent pour l'intérêt général.

Sa mise en œuvre reposerait sur une articulation équilibrée entre droits accordés aux participants et engagements attendus en contrepartie, dans une logique de responsabilité partagée entre la collectivité et les citoyens concernés.

Ainsi, le statut de citoyen participant impliquerait le respect d'un ensemble d'engagements visant à garantir le bon déroulement des démarches participatives. Les participants s'engageraient à faire preuve d'assiduité, à respecter les règles de fonctionnement collectif, à adopter une attitude courtoise et respectueuse, et à contribuer activement aux travaux engagés. Ils seraient également tenus à un devoir de discrétion lorsque la nature des travaux l'exige, ainsi qu'à une exigence d'intégrité et de respect de l'intérêt général.

Les formes de reconnaissance qui pourraient être accordés aux citoyens qui s'engagent dépendraient notamment du temps d'implication demandé, et du type de projet auquel ils contribuent.

Les formes de reconnaissance qui pourraient être proposées aux citoyens qui s'engagent

L'ensemble des actions listées ci-dessous pourraient être proposées aux citoyens qui s'engagent en fonction de leurs besoins et de la nature de leur engagement. Tous participent à une meilleure reconnaissance (symbolique, matérielle...) de la participation citoyenne et une valorisation de l'engagement des citoyens.



Accès à des formations préalables

Les citoyens pourraient accéder à des temps de formation, préalables ou concomitants à leur participation. Ces formations porteraient sur la compréhension du fonctionnement institutionnel et de l'organisation de la Ville de Bordeaux, l'utilisation des outils numériques et collaboratifs, les méthodes de travail collectif, la communication interpersonnelle, la prise de parole en public, ainsi que les principes de facilitation et d'animation de groupes.



Accès à un "pack de sorties municipales"

Dans une logique de reconnaissance symbolique de l'engagement citoyen, le statut pourrait proposer un accès facilité à certains équipements ou événements municipaux. La Ville pourrait proposer aux participants un « pack de sorties municipales », comprenant par exemple l'accès aux musées municipaux, à des équipements sportifs, à des événements culturels ou à des services de mobilité.

Compensation des contraintes professionnelles liées à la participation

Pour les dispositifs impliquant un investissement important, le statut pourrait prévoir des mécanismes de compensation des contraintes professionnelles. Ces compensations pourraient inclure le maintien de la rémunération pour les salariés absents de leur poste du fait de leur participation, ou l'octroi d'une indemnité compensatoire pour les travailleurs indépendants, afin de limiter les pertes de revenus.

Pour cela la Ville pourrait également inciter les employeurs à proposer des congés pour le bénévolat.



Indemnisation du temps d'engagement au-delà d'un seuil défini

Au-delà d'un volume horaire d'engagement déterminé, le statut pourrait ouvrir droit à des indemnités défiscalisées. Ce dispositif viserait à reconnaître les engagements les plus soutenus, sans remettre en cause le caractère non professionnel de la participation citoyenne. La défiscalisation serait similaire au dispositif de don mais sous forme d'équivalence pécuniaire (valeur euro = valeur heure) et permettrait de conserver le barème de chaque citoyen

Reconnaître le temps et l'expertise des citoyens qui s'impliquent

Le statut de citoyen participant pourrait permettre une reconnaissance formalisée des compétences développées dans le cadre des dispositifs participatifs. Cette reconnaissance pourrait se traduire par la délivrance d'attestations de participation, de documents récapitulatifs des compétences acquises, voire, par une articulation avec des dispositifs de certification ou de validation des acquis de l'expérience.

L'objectif est de favoriser la transférabilité des compétences citoyennes vers les parcours professionnels, associatifs ou personnels des participants.

Indemnisation des participants dans les dispositifs qui demandent un niveau d'implication important

À l'instar d'autres villes en France, la Ville de Bordeaux pourrait voter une délibération encadrant l'indemnisation des citoyens dans certains dispositifs (comme les conventions citoyennes par exemple). Cette indemnisation doit être proposée aux participants qui peuvent la refuser et privilégier une autre forme de défraiement.



Conclusion

Le rapport de l'Observatoire est présenté en plénière devant les élus et élues, services de la Ville et personnalités ayant contribué à faire vivre l'Observatoire pendant l'année.

Pour autant, le travail de l'Observatoire et de la Mission Démocratie Permanente ne s'arrête pas là. Les propositions seront étudiées avec les membres de l'Observatoire au sein d'un groupe de suivi. A l'issue de cette étude, un droit de suite sera rédigé et rendu public afin de rendre compte de l'avis de la Ville sur ces propositions.



